

DÉFI

Woluwe-Saint-Lambert



Woluwe-Saint-Lambert soutient la relance du commerce local



La crise sanitaire que nous connaissons depuis un an déjà affecte fortement le secteur commercial local et plus particulièrement le secteur Horeca.

Pour soutenir l'activité économique locale le Collège a mis une série d'actions en place depuis le printemps 2020.

En ce début 2021, ces initiatives se prolongent et se diversifient !

De nouveaux commerces s'installent

Si la situation reste difficile, la vie économique se développe néanmoins, puisqu'on a enregistré, ces derniers mois, **l'ouverture de 4 nouveaux commerces dans le quartier Georges Henri** : une pâtisserie, un traiteur, un poissonnier et un café culturel qui pour l'instant propose des produits à emporter.

Le n° 234 de l'avenue Georges Henri, bâtiment acquis par la commune, accueillera bientôt un atelier floral, qui proposera des compositions originales, des décorations pour les événements et organisera, dès que ce sera autorisé, des ateliers créatifs.

« Boncado » bientôt aussi pour

Fin 2020, à l'initiative de Michèle Nahum, l'expansion économique et du commerce, une page spécifiquement dédiée aux commerces de Woluwe-Saint-Lambert était créée sur l'application boncado.be. Celle-ci permet de commander des bons cadeaux qui peuvent être imprimés, envoyés par mail ou sms.

Le Collège a consacré un **budget de 135.000 € pour soutenir ce projet**. Ce budget permet de majorer de 20% tous les bons d'un montant compris entre 20€ et 100€.

<https://www.boncado.be/woluwe1200>

l'Horeca !

échevine de



- Pour soutenir la relance du secteur Horeca, le projet « boncado » évolue. D'ici le printemps il sera possible, d'acheter également des « boncado » valables dans les hôtels, restaurants et cafés de la commune. Un soutien communal majorera leur valeur de 30%.
- Le secteur des clubs sportifs dont les activités sont à l'arrêt depuis plusieurs mois, sont eux aussi durement touchés par les contraintes de la crise sanitaire. Pour les soutenir, d'ici quelques semaines, 10% du montant des « boncado » achetés, seront reversés aux clubs sportifs actifs à Woluwe-Saint-Lambert. Lors de l'achat d'un « boncado » il sera possible de choisir le club sportif bénéficiaire (20.000€ seront consacrés à ce soutien). Dès que l'opération démarrera, tous les détails seront expliqués sur le site www.woluwe1200.be.

Aides financières et exonérations

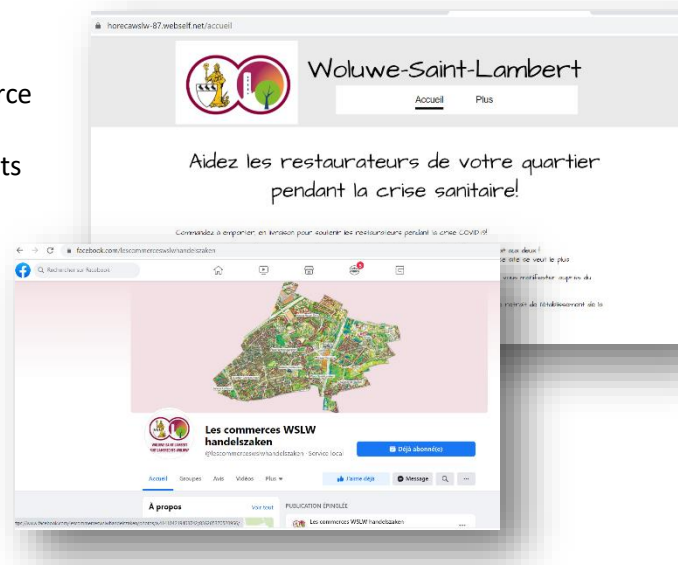
- Les taxes sur les commerces ambulants ont été supprimées pour les 2020 ;
- Les taxes sur les terrasses ont été supprimées pour 2020 et le seront pour 2021. A la différence d'autres communes, il n'existe pas d'autre taxe sur les commerces à Woluwe-Saint-Lambert ;
- Depuis mars 2020, le Collège a donné des instructions aux différents services communaux de diligenter la procédure de paiement des factures des fournisseurs et autres prestataires de services de la commune, de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une trésorerie renforcée en cette période de crise économique. Ainsi, les factures ne sont plus payées à terme conventionnel échu, mais de manière anticipée, en principe au 1^{er} du mois qui suit leur réception ;
- Pour les commerces et Horeca installés dans des biens communaux et ayant dû fermer, les loyers et redevances ont été annulés de mars 2020 à janvier 2021. La mesure va être reconduite pour le secteur Horeca pour le début de l'année 2021, jusqu'à la levée des mesures imposant la fermeture de certains secteurs.



Promotion du secteur commercial

Divers moyens de communications sont mis en place pour soutenir le commerce local.

- Un **site consacré au commerce local** a été développé et donne un maximum de visibilité aux initiatives du commerce local et de l'Horeca, en particulier durant les périodes de fermeture imposées à certains secteurs (livraisons, produits à emporter) : <https://horecawslw-87.websself.net> ;
- Ce site se complète d'une **page Facebook** « Les commerces WSLW handelszaken » qui relaye les initiatives développées par les commerçants ;
- Le service communal Expansion économique et commerce **accompagne dans leurs démarches** les demandeurs de primes et autres aides octroyées par les gouvernements (régional ou fédéral).



Faciliter l'extension ou la création de terrasses pour l'HORECA



- Pour aider les établissements du secteur Horeca à accueillir au mieux la clientèle tout en respectant les règles de distance à l'extérieur des établissements, lors de la relance de leur activité en juin 2020, une attention particulière a été accordée **aux demandes d'agrandissement ou de création temporaire de terrasses** situées sur le domaine public. **La même opération sera menée pour la belle saison 2021.** Chaque demande fait l'objet d'une analyse individuelle par les services communaux, pour tenir compte du lieu et des contraintes éventuelles de voiries, de sécurité ou de mobilité des usagers faibles ...

Ces occupations sont gratuites, puisque la taxe sur l'occupation du domaine public par des terrasses pour 2021 est supprimée.

